

Coronavirus COVID-19

FOIRE AUX QUESTIONS (FAQ)

Mise à jour le 09/03/2020 à 18h00

- Les personnels relevant du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse qui doivent garder leurs enfants chez eux peuvent-ils bénéficier d'un dispositif particulier ?

Les personnels dont un ou plusieurs enfants de moins de 16 ans doivent rester à domicile **bénéficient d'une autorisation spéciale d'absence sans jour de carence.**

Cette autorisation est accordée à raison d'un responsable légal par fratrie sous réserve de justifier, d'une part de la mesure d'éloignement (attestation de l'établissement scolaire notamment), et d'autre part de l'absence de solution de garde.

Cette autorisation est accordée pour une durée de 14 jours.

Pour les parents d'élèves dont l'établissement a fait l'objet d'une mesure de fermeture (« cluster »), cette autorisation sera accordée jusqu'à la réouverture de l'établissement.

L'analyse du SE-UNSA :

- *L'attestation de l'établissement scolaire n'est pas nécessaire, puisque la décision de fermeture des écoles et de tous les établissements scolaires du Haut-Rhin a été décidée par le Premier ministre lui-même.*
- *L'autorisation spéciale d'absence est à demander à son supérieur hiérarchique (le mieux est de faire parvenir un courriel à partir de sa boîte électronique professionnelle, en prenant soin de demander un accusé de réception et de lecture). Elle dispense l'agent de toute tâche professionnelle (continuité pédagogique, réunions...), lui permettant ainsi de s'occuper de son (ses) enfant(s).*
- *Certaines solutions de garde ne sont plus opérationnelles, à commencer par les structures périscolaires et les crèches. Si l'agent n'a pas recours à un-e assistant-e maternel-le durant le reste de l'année, il paraît difficile d'en recruter un-e en urgence, surtout dans les circonstances actuelles... Enfin, confier la garde de son (ses) enfant(s) à des grands-parents n'est pas non plus une solution judicieuse, les données épidémiologiques montrent que ce sont les personnes les plus âgées qui ont le plus à craindre d'être infectées.*